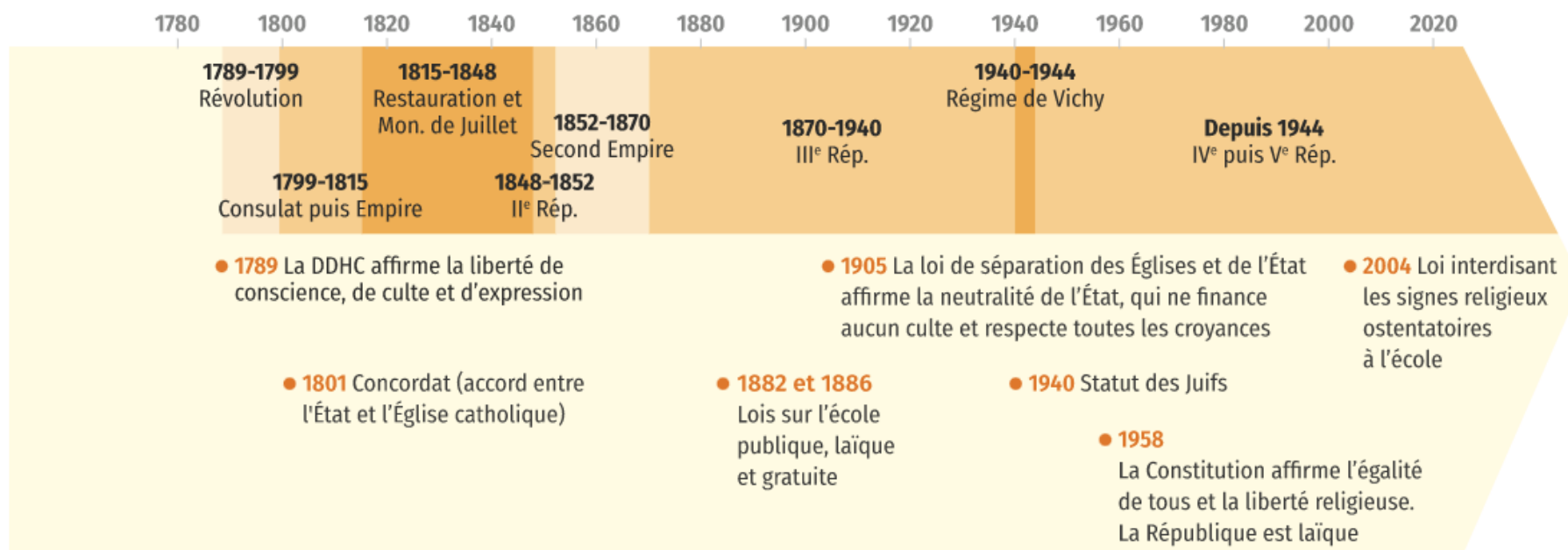


2

La laïcité en France



3

La Charte de la laïcité à l'école (extraits)

1 La France est **une République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.



2 La République laïque organise **la séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.



LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE

4

Que dit la loi ?

Article 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

Extrait de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789.

Article premier. La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2. La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.

Loi de séparation des Églises et de l'État, 9 décembre 1905.

Article premier. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale

Extrait de la Constitution de la V^e République, 1958.